Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CANTONAL

Un sondage pour connaître les attentes de la population

Le Conseil d'Etat doit remettre à jour le plan directeur cantonal, qui fixe les grands principes et les axes d'aménagement et de développement du canton. Dans cette perspective, il va entreprendre une réflexion de fond sur l'avenir du territoire cantonal et de son aménagement. Pour connaître les attentes et les critiques de la population sur son cadre de vie, l'Etat va faire un sondage auprès des Vaudois dès la mi-mai.

Au cours des trente dernières années, l'aménagement du territoire a beaucoup évolué, puisqu'il a dû affronter successivement des périodes de forte croissance et de récession économique. En 1987, le Canton de Vaud adoptait son plan directeur cantonal. Aujourd'hui, ce document de planification doit être réexaminé et mis à jour dans la perspective des dix ou quinze prochaines années. C'est une exigence de la loi fédérale.

Avant d'entreprendre la révision de ce plan, il importe, au-delà des problèmes immédiats, d'identifier les préoccupations à venir et de fixer les priorités de l'Etat. Pour aborder l'avenir, il faut aussi connaître et évaluer le présent : comment la population, dans sa diversité, juge-t-elle son cadre de vie ? Quelles sont ses critiques et ses attentes ? Comment perçoit-elle le rôle de l'aménagement du territoire et qu'en attend-elle ?

Pour en savoir plus, le Service de l'aménagement du territoire a confié à l'institut de sondage M.I.S. Trend à Lausanne une enquête qui sera effectuée par téléphone auprès d'un échantillon de 1'000 personnes de toutes catégories réparties dans le canton. Précédé d'un premier train d'enquêtes plus restreintes, ce sondage se déroulera dans la deuxième quinzaine du mois de mai. Une trentaine de questions seront posées aux interlocuteurs au cours d'un entretien qui devrait durer chaque fois une vingtaine de minutes. Les résultats de ce sondage seront rendus publics dans le courant de l'été.

Lausanne, le 13 mai 1998

Mme Nelly Wenger, chef du Service de l?aménagement du territoire (SAT), 021/316 74 44 M. Gilles Gardet, adjoint au SAT, 021 / 316 74 53